

Discours de Stanislas GUERINI à l'occasion des Territorialis – congrès du syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales (SNDGCT), à Bordeaux, 13-15 octobre (discours vidéo)

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Monsieur le Président (encore pour quelques heures !),

Madame la Présidente (dans quelques heures !)

Mesdames et messieurs les directrices et les directeurs généraux,

Chers tous,

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous en cette première journée des Territorialis et du 81^{ème} congrès du SNDGCT !

C'est à regret que je ne peux pas être présent avec vous à Bordeaux, aujourd'hui.

J'ai eu l'occasion d'échanger il y a quelques jours avec votre future présidente, sur les sujets passionnants que vous allez aborder. J'en profite pour saluer Stéphane PINTRE, votre président, pour son action ces 16 dernières années, et pour souhaiter à Hélène GUILLET pleine réussite dans son mandat qui s'ouvre !

Recrutement, marque employeur, transition écologique, pratiques managériales... Voilà autant de sujets sur lesquels vous allez partager pendant ces trois jours et qui font largement écho aux trois priorités d'action que je me suis fixées en tant que ministre de la transformation et de la fonction publiques.

Je souhaite d'ailleurs les partager avec vous :

- D'abord, rendre la fonction publique plus **attractive**, et notamment la fonction publique territoriale, dont le sujet a été bien documenté par le récent rapport de Philippe LAURENT, Mathilde ICARD et Corinne DESFORGES - j'y reviendrai plus longuement par la suite ;
- Ensuite, rendre les services publics plus **accessibles**, au plus proche de nos concitoyens, avec les espaces France services, les conseillers numériques, qui sont complémentaires des guichets des mairies, des départements... ;

- Enfin, faire en sorte que la fonction publique prenne toute sa part dans les grandes **transitions** de notre siècle – sociétale, numérique mais aussi et surtout écologique.

Sur **l'attractivité** de la fonction publique, c'est la première de mes priorités, j'ai annoncé lors de la conférence salariale le 28 juin dernier un grand chantier relatif à **la carrière et à la rémunération** des agents publics. Cette réflexion se tiendra dans le respect du cadre statutaire, et aura vocation à :

- mieux reconnaître et valoriser les métiers et les responsabilités ;
- remettre du sens dans la rémunération en refondant les facteurs d'évolution, avec des garanties socles et des accélérateurs de carrière ;
- distinguer ce qui doit être uniforme et ce qui doit être adapté en fonction des métiers, de la zone géographique, du parcours... ;
- mieux récompenser l'engagement, individuel et collectif.

L'attractivité de la fonction publique ne se limite pas à la seule question de la rémunération. Elle nécessite aussi que l'on redonne du **sens et du cœur à nos services publics** : ce sera notamment l'objet de la **conférence des parties prenantes sur notre service public que je réunirai d'ici la fin du mois**.

Rendre la fonction publique plus attractive nécessite aussi que l'on valorise davantage le travail de nos agents et qu'on améliore leur qualité de vie au travail et leur quotidien. Notre défi collectif, c'est aussi de porter une égale attention à l'amélioration de « l'expérience agents », de la même façon que nous œuvrons tous à l'amélioration de l'expérience « usagers », par la transformation de l'offre de services publics. J'identifie pour ce faire quatre premiers axes de travail :

- La simplification sur « 10 moments de vie de l'agent », pour faciliter la vie de nos collaborateurs comme des gestionnaires RH : la boîte à idées et contributions est largement ouverte !! ;
- La programmation de nouvelles actions concrètes en faveur du logement des agents publics ;
- La mise en œuvre effective des dispositions du plan santé au travail ;
- De nouvelles mesures visant à faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, autour notamment de la construction d'un index transposant ce qui s'applique aux entreprises et de la fixation d'une ambition renforcée à travers le dispositif des nominations équilibrées.

Vous le savez, je suis très attaché au dialogue social, et il nous revient d'ailleurs de réussir collectivement l'échéance des élections professionnelles de décembre. Dès cet automne,

nous travaillerons avec les représentants du personnel sur les quatre thèmes que je viens d'évoquer, et sur lesquels, bien évidemment, nous devons aussi travailler en lien avec vous.

Je sais que, en tant que dirigeants territoriaux, vous partagez l'ensemble de ces enjeux. Je veux d'ailleurs vous remercier pour le travail que vous réalisez au quotidien, auprès des élus locaux, et en accompagnement de l'ensemble des 1,9 millions d'agents territoriaux : **ensemble, nous concourrons à la plus belle mission qui soit, celle du service public.**

Je sais aussi que vous ne manquerez pas d'évoquer pendant ce congrès les sujets relatifs à votre statut de directrices et directeurs généraux, et propres aux postes fonctionnels dans les collectivités territoriales : ils méritent d'être interrogés dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique, initiée pour l'Etat et dont nous engagerons dans les prochains mois la transposition aux deux autres versants, dont celui de la territoriale.

Soyez assurés que je lirai avec attention vos contributions, sur l'ensemble de ces sujets de transformation publique que je viens d'esquisser très rapidement : je vous souhaite donc de bons travaux, un bon congrès et vous dis à bientôt !